



Formation SST

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Numéro d'habilitation INRS : 1459 299/2018-01/0/07



Accessible aux personnes en situation de handicap



4 à 10 personnes



2 jours



Formation collective en présentiel

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À la fin de la formation de Sauveteur Secouriste du Travail SST (Secourisme en entreprise), le participant sera capable de connaître les principes de base de la prévention, rechercher les risques pour protéger, examiner une victime, alerter les secours et secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

PROGRAMME DE LA FORMATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 :

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée

- 2.1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime

- 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
- 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée

- 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 :

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- 6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Dates : A venir

Tarif : Nous consulter

Plan de développement des compétences de l'entreprise
Fonds d'assurance formation des travailleurs indépendants / OPCO
Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi

Date limite de dépôt des dossiers :
De 1 jour à 14 jours avant le démarrage de la formation
(nous consulter le plus tôt possible)

Prérequis :
Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail.

MODALITÉS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Ressources documentaires

- ▶ Document de référence SST
- ▶ Plan d'intervention + pictogrammes
- ▶ Fiche outil réglementation intervention INRS

Matériel

- ▶ 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires
- ▶ 1 lot de mannequins avec peaux du visage individuelles (mannequins RCP adulte, enfant et nourrisson)
- ▶ Matériel d'entretien des mannequins et consommables
- ▶ Divers matériels pour la réalisation des simulations

Outils pédagogiques

- ▶ Vidéos gestes de secours SST
- ▶ Divers diaporamas
- ▶ Fiches de cas
- ▶ Aide-mémoire SST (édition INRS ED4085) remis aux stagiaires en fin de formation

Méthodes pédagogiques

- ▶ Pédagogie modulaire et progressive avec la théorie intégrée à la pratique
- ▶ Apprentissage des gestes
- ▶ Réflexion sur la prévention



CAP LUBERON

CAP LUBERON 472 traverse de Roumanille 84400 APT

CONTACT

Michèle SCHENCK
Conseillère formations entreprises
06.07.31.28.73
michele.schenck@anep.fr
www.anep.fr



QUALITÉ DU FORMATEUR

Formateur spécialiste de la prévention et du secours certifié par l'INRS.

ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation réalisée par le formateur SST qui a assuré la formation. Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans une **grille de certification individuelle** (document INRS), utilisée lors de chaque formation.

Évaluation à chaud du déroulement de la formation complétée par le stagiaire.

La formation sera sanctionnée par :

- ▶ Un certificat de réalisation de la formation
- ▶ Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.
- ▶ Un questionnaire de satisfaction en fin de parcours

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Niveau de satisfaction : 97%

Score à l'évaluation : 100%

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en entreprise devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou, devant faire partie de l'effectif des secouristes imposé par le Code du travail.



N° de déclaration d'activité en Préfecture PACA : 93.84.00181.84
en date du 03/11/1982 - Ne vaut pas agrément par l'État
CGV consultables sur www.anpep.fr



Certificat SST délivré par l'INRS valable 24 mois



CAP LUBERON

Toutes nos formations se déroulent à Cap Luberon
Pôle Intercommunal de Services aux Entreprises
Espace de Coworking, lieu de création, d'accompagnement et de partage pour les entreprises qui souhaitent s'implanter, se développer, être conseillées .

CAP LUBERON 477 traverse de Roumanille 84400 APT

CONTACT

Michèle SCHENCK
Conseillère formations entreprises
06.07.31.28.73
michele.schenck@anpep.fr
www.anpep.fr